



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 15 juillet 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio CICCARELLO
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Région Grand Est
Commission Locale de l'Eau
SAGE BH
Place Gabriel Hocquart
CS 810004
57036 Metz Cedex 1

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'opération de protection de l'ouvrage hydraulique FB5 commune de Farebersviller et Cocheren.

Notification Clé du SAGE

RÉF. : Y:\Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\Farebersviller\OA FB5

P.J. : 2 (1 exemplaire du récépissé et une copie de la décision).

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- Ø un exemplaire du «récépissé de déclaration» en date du 15 juillet 2020.
- Ø une copie de la décision en date du 15 juillet 2020 adressée à M. le Président du Département

concernant l'opération suivante : des travaux de renforcement de l'ouvrage hydraulique FB5 communes de Farebersviller et Cocheren .

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Messieurs les Maires de Farebersviller et Cocheren.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER